



TITRE PROFESSIONNEL

INSTALLATEUR·ICE THERMIQUE ET SANITAIRE

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 35189 du 03 mars 2021 au 03 mars 2026

Mis à jour le 07/01/2025

Présentation

L'Installateur·ice Thermique et Sanitaire réalise des installations de chauffage central ; l'installation et le raccordement d'appareils sanitaires, l'installation d'équipements de renouvellement d'air. Il réalise également le dépannage d'installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux 2 Certificats de Compétences du Titre Professionnel d'Installateur·ice Thermique et Sanitaire.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE

A partir de 935h (formation technique et stages en entreprise).

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Pour intégrer cette formation, il est conseillé d'avoir le niveau B1 du CECRL, de maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et d'avoir une maîtrise de l'outil informatique : niveau intermédiaire. Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 80 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.



PRÉREQUIS

Aucun.

Modalités de la formation

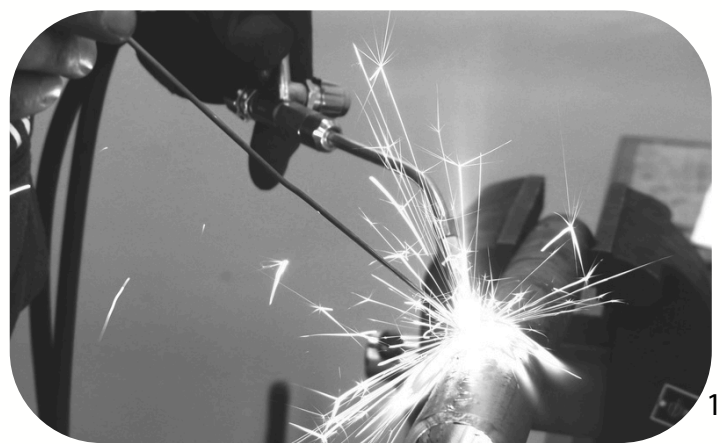
- La formation est dispensée majoritairement en présentiel.
- Périodes en entreprises.

Les objectifs pédagogiques

- Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation.
- Réaliser des installations sanitaires de bâtiment.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.
- Rencontre des professionnels du métier : entreprise, fournisseurs, anciens stagiaires, visites de chantier.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation

- Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve.
- Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation.
- Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

4. CCP2 : Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

- Respecter les règles de prévention et de sécurité.
- Travailler en sécurité et nettoyer le chantier avant de rendre compte à son responsable de chantier.
- Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'installation de chauffage et de sanitaire.
- Rendre compte oralement à son responsable de sa réalisation.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Module de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique B1BR.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (quiz, Kahoot...) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Des évaluations de stage.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction stagiaire.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 12h50

- Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- Examen : questionnaire professionnel sous forme de QCM de 1h00, mise en situation professionnelle de 11h15, entretien technique de 00h15 et entretien final de 00h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des réalisations individuelles.
- Equivalences : aucune.

Suite en emploi

- Entreprise du bâtiment.
- Artisan plombier.
- Entrepreneurat.
- Agences d'emploi.

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

A partir de 12 800€ TTC, selon le plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

Lieu de la formation

43 chemin du Pras- 69350 La Mulatière.
Espace de restauration sur place.



Poursuite d'études

- Brevet professionnel monteur en installations du génie climatique et sanitaire.
- Titre technicien d'installation et de maintenance de pompes à chaleur.
- En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact au 09 50 00 60 80.

Financement

- CPF (code 331429).
- CPF de transition (ex CIF).
- Plan de Développement des Compétences.
- France Travail.
- Financement personnel (tout ou partie).

Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Devis sur demande. Nous contacter pour plus de détails.
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Une à deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques.

DOMAINE D'ACTIVITÉ :
Convention collective nationale N°3193 - Bâtiment ouvrier (entreprise occupant jusqu'à 10 salariés).
Convention collective nationale N° 3258 - Bâtiment ouvrier (entreprise occupant plus de 10 salariés).

Code NSF : 227s - Montage d'installations de génie climatique, sanitaire et de chauffage.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80

contact@lesclesdelatelier.fr

43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@lesclesdelatelier

